

Centre de traduction et de terminologie juridiques
Faculté de droit
Université de Moncton

ACTUALITÉS JURILINGUISTIQUES
du 22 juillet 2010
par Sylvette SAVOIE THOMAS et Gérard SNOW

1. L'**Institut d'été de jurilinguistique**, ce rendez-vous des passionnés du langage du droit, est l'occasion rêvée de se ressourcer, d'aller aux nouvelles, de tisser des liens. Pour sa quatrième édition, qui aura lieu le vendredi 13 août à l'Université de Moncton, campus de Moncton, au Nouveau-Brunswick, le comité d'organisation propose encore une fois des sujets variés touchant aux différentes facettes de notre travail et mettant à contribution une brochette impressionnante de jurilinguistes :

Iliana AUVERANA – *La terminologie trans-systémique : trois approches canadiennes pour le dialogue*

Josée BARIL – *La jurilinguistique au service de la rédaction législative*

Edmund COATES – *Clarity, Intention and Unchanged Substance of Legislation*

Anne DES ORMEAUX et Jean-Marie LESSARD – *Le Dictionnaire juridique de la propriété au Canada : sa structure, son utilisation*

Christian DESPRÉS – *Participation de la Cour suprême du Canada à l'évolution de la terminologie juridique au Canada*

Patrick FORGET – *Trois volets pour approcher l'étude de la jurilinguistique*

Louis FORTIER – *La boîte à outils du juriste-traducteur*

Jean-Claude GÉMAR – *Les savoirs nécessaires du jurilinguiste. Sept obligations capitales*

Judith KEATING – *Le langage électronique des lois : la réforme au Nouveau-Brunswick*

Lionel LEVERT – *L'accès au droit : un défi de tous les jours*

Olivier MORÉTEAU – *De A à Z et d'un mot à l'autre : promenade dans le dictionnaire d'un comparatiste*

Gérard SNOW – *La common law a maintenant son dictionnaire général en français* :
La common law de A à Z

Et pour couronner le tout, une conférence de l'hon. Michel BASTARACHE sur le
bijuridisme à la Cour suprême du Canada.

Il n'y a aucun frais de participation mais l'inscription est obligatoire. Vous pouvez vous inscrire
et consulter le programme de la journée à l'adresse : <http://francais.mcgill.ca/crdpcq/registration/>. Un
bloc de chambres a été réservé au Château Moncton – Hôtel & Suites jusqu'à la fin juillet :
1-800-576-4040 (veuillez préciser que c'est pour « l'Institut d'été »).

2. Appel d'offres

L'Institut Joseph-Dubuc, centre de jurilinguistique établi à Winnipeg, invite des soumissions
pour la livraison de son **programme de création d'outils juridiques et linguistiques**. Voir ci-
dessous pour plus d'information. Notez que le concours se termine le 26 juillet 2010.

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE **APPEL D'OFFRES**

L'Institut Joseph-Dubuc (IJD) du Collège universitaire de Saint-Boniface (Collège) invite des soumissions
pour le projet suivant. L'IJD est un centre de ressources pour juristes d'expression française dans l'Ouest et
le Nord canadiens et les provinces de l'Atlantique.

Programme de création d'outils juridiques et linguistiques

BUT DU PROJET

Tout en s'insérant dans le « Plan d'action pour le réseau des centres de jurilinguistique », le projet vise à
augmenter les matériaux didactiques en français juridique, et ce, dans le but ultime de favoriser l'accès à la
justice en français dans différentes régions du Canada.

DESCRIPTION DU PROJET

Concevoir et préparer les outils suivants :

1. Juricourriels

La confection de six juricourriels, dont trois points de langue et trois textes à caractère juridique avec jeu de
mots, qui sensibilisent les juristes d'expression française à diverses difficultés ou subtilités du français
juridique en contexte de common law.

Les points de langue doivent être conçus de sorte à répondre aux besoins de l'ensemble des juristes
d'expression française des provinces canadiennes de common law. La diffusion d'un point de langue se fera
aux deux semaines dès septembre 2010.

2. Résumés d'arrêt

La confection de quatre résumés d'arrêt qui sensibilisent les juristes d'expression française à diverses
difficultés ou subtilités du français juridique en contexte de common law.

Les résumés d'arrêts doivent être conçus de sorte à répondre aux besoins de l'ensemble des juristes
d'expression française des provinces canadiennes de common law. La diffusion d'un résumé se fera aux deux
semaines dès septembre 2010.

3. Mini-lexiques

En collaboration avec le Réseau des centres de jurilinguistique, le juriste-conseil aura à confectionner six
mini-lexiques (français-anglais/anglais-français) se rapportant à certaines questions très précises du domaine
du droit.

Les mini-lexiques devront être conçus de sorte à répondre aux besoins de l'ensemble des juristes d'expression
française des provinces canadiennes de common law. Il est important de noter que les mini-lexiques devront
être complétés au plus tard le 31 mars 2011.

ÉCHÉANCIER DU PROJET

Le projet commence en juillet 2010 et il prend fin le 31 mars 2011. Il est possible que le projet soit prolongé
par la suite.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les personnes intéressées à soumissionner pour ce projet devront remettre un devis décrivant les travaux et les échéanciers prévus ainsi que tous les coûts associés. Un profil du ou de la soumissionnaire doit accompagner l'offre, et comprendre, entre autres, une description de ses compétences professionnelles, son expérience dans le domaine de l'enseignement et de rédaction d'outils jurilinguistiques; ses connaissances en français juridique et ses capacités organisationnelles. Le ou la soumissionnaire détiendra un baccalauréat en droit de common law en français (LL.B.), aura de l'expérience en rédaction de matériaux et d'outils jurilinguistiques. Veuillez remettre des exemplaires de vos travaux écrits en français avec votre soumission.

RÉCEPTION DES OFFRES

Les soumissions doivent être reçues par télécopieur, par courrier traditionnel ou par courrier électronique avant la fin de la journée du 26 juillet 2010 à l'adresse suivante :

Adresse postale :

Monsieur Christian Violy, coordonnateur

Institut Joseph-Dubuc

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale

Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Télécopieur – (204) 233-0245

cvioly@ustboniface.mb.ca

Si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec M. Christian Violy, coordonnateur, au 204-237-1818 poste 249.

Veuillez prendre note que la décision finale relative à l'octroi d'un contrat revient au Collège universitaire de SAINT-BONIFACE QUI COMMUNIQUERA AVEC VOUS SI VOTRE SOUMISSION EST ACCEPTEE.